

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 24
septembre 2013

Bureau de la CREA du 23 septembre 2013

Une politique ambitieuse en matière de développement durable

Dans le contexte actuel de crise, le développement économique et l'emploi sont l'une des premières priorités de la CREA. Favoriser la création d'entreprises, dans des domaines innovants et porteurs, les biotechnologies, le développement durable, le numérique... est essentiel pour faire rayonner le territoire et, bien sûr, créer de nouveaux emplois.

Au cours des 20 dernières années, les PME ont créé près de 80 % des nouveaux emplois en France. C'est pour répondre à cet impératif que la CREA réalise et anime un réseau de pépinières et d'hôtels d'entreprises, appelé « Seine CREAtion » dont fait partie Seine Innopolis, pôle de 10 000 m² entièrement dédié aux TIC Technologies de l'Information et de la Communication qui va être inauguré en novembre prochain.

Avec Seine Innopolis, La CREA déploie une stratégie de soutien au développement de l'économie numérique sur son territoire. Ce pôle va très prochainement accueillir « La Cantine » numérique qui est un lieu de travail collaboratif réunissant des chefs d'entreprises des PME du numérique. Elle a pour mission de créer des coopérations entre les acteurs de l'économie dans ce domaine grâce à des animations et événements.

Cette Cantine est la 7^{ème} à se créer en France. C'est une filière innovante d'excellence locale portée par la CREA et la Région. C'est un élément fort de labellisation du quartier numérique qui identifie la CREA aussi bien sur le plan national et international

La CREA reconnaît « La Cantine » d'intérêt communautaire et à ce titre verse une subvention annuelle de 47 000 euros durant les deux premières années, soit 94 000 euros, à l'association NWX (Normandie Web Xperts) qui regroupe les chefs d'entreprises du marketing, de la communication et du e-commerce, pour faciliter le démarrage et le développement de la « Cantine ».

La CREA promeut l'économie sociale et solidaire en lien avec ses compétences. L'association Envie Boucles de Seine située à Elbeuf réemploie, recycle et traite les DEEE, Déchets d'Equipements Electriques et Electronique.

Bureau de la CREA du 23 septembre 2013

Elle est un partenaire historique de la CREA pour la collecte d'électroménagers dans les déchetteries. **Envie participe donc au programme de réduction des déchets de la CREA. Elle bénéficie d'une subvention globale de 16 000 euros.**

La commune de Bonsecours a en projet l'aménagement d'un parcours sportif bien-être dans le bois du bol d'Air. Ce parcours répond aux critères de la Charte Forestière du Territoire de la CREA. La commune bénéficie de la part de la Communauté d'agglomération d'une subvention maximum de 10 000 Euros HT.

Eau et assainissement

La commune de Montmain, en accord avec la CREA, réhabilite une partie du réseau de ses eaux usées sur le chantier de rues des Côtes et de la Pâtur. L'agglomération participe financièrement aux travaux **à la hauteur de 63 000 euros HT**. Elle va aussi procéder à la rénovation du réseau d'assainissement rue de la Mairie à Montmain.

Saint-Jacques-sur-Darnétal a pour projet **la construction un centre socio-culturel** pour lequel il est prévu la **réalisation d'un ouvrage de stockage des eaux pluviales**. La CREA profite de ces travaux pour améliorer la protection des riverains des rues du Pli et du Nouveau Monde. **La CREA participera à cet effet pour un montant global de 79 838 euros.**

Enfin, dans le cadre de **la protection de la ressource en eau**, et notamment du captage des sources du Robec à Fontaine-sous-Préaux, la CREA envisage d'acquérir des terrains sur la commune de Quincampoix.

Les petites communes soutenues par la CREA

La CREA est composée de 70 communes dont 45 comptent moins de 4 500 habitants. L'identité de ces «petites» communes est une chance pour le territoire. La qualité de leur cadre de vie doit être préservée.

Pour cela, la CREA a mis en place des outils spécifiques tels que le Fonds d'Aide à l'Aménagement mobilisé pour financer des travaux de sécurité, d'entretien du patrimoine, de réhabilitation de centres culturels, d'aménagement de voiries ou de chemins piétonniers, de réhabilitation de commerces et du soutien aux écoles.

Bureau de la CREA du 23 septembre 2013

Dans le cadre du Fonds d'Aide, la CREA participe financièrement à des réalisations sur les communes de :

- **Hautot-sur-Seine** pour des travaux de voirie réalisés par la commune, rue de l'Ancien Vignoble à la hauteur de **8 240 euros HT**,
- **Isneauville**, pour une réfection des voiries de la rue de la Ronce qui relie le CREAPARC la Ronce au centre de la commune pour un montant de 21 153 euros HT, ainsi que le réfection de la toiture de l'école maternelle, rue du Mont Roty pour une somme de 14 246 euros HT,
- **La-Neuville-Chant-d'Oisel**, pour la réfection de la toiture de l'école élémentaire Georges-Brassens à la hauteur de **20 422 euros HT**,
- **Quévreville-la-Poterie** pour des travaux de réfection de la voirie, rue Chemin de la Vallée Galantine et implanter une signalisation en sens unique de la rue du Boissel, actuellement en double sens pour **1 749 euros HT**, ainsi que la réalisation d'une allée piétonne autour du cimetière pour **9 065 euros HT**,
- **Roncherolles-sur-le-Vivier** qui souhaite entreprendre des travaux d'aménagement de l'accueil périscolaire et du dortoir de l'école maternelle. La CREA participe à la hauteur de 10 215 euros HT,
- **Saint-Pierre-de-Manneville** qui a décidé de construire une garderie périscolaire route de Sahurs. Elle s'inscrit dans la perspective de constructions de près de 70 logements sociaux, libres et privés. La CREA accorde 31 274 euros HT à la commune, ainsi que 4 621 euros HT pour le remplacement de la chaudière défectueuse de la mairie et enfin de 7 911 euros HT pour des travaux de réfection de voirie.

La CREA soucieuse de l'environnement en favorisant les PDE, Plans de Déplacements d'Entreprise et PDA, Plans de Déplacements d'Administration

Les PDE et PDA ont pour but de réduire la place de la voiture dans les déplacements domicile-travail au profit des transports en commun. Depuis sa mise en place près d'une trentaine de conventions ont été signées et concernent plus de 24 000 salariés.

Bureau de la CREA du 23 septembre 2013

Forte de ce succès, la CREA poursuit le déploiement de ce dispositif grâce à la signature d'un PDE avec Habitat 76 et d'un PDA avec la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest.

La CREA porte aussi la durée des conventions à 5 ans et augmente la réduction accordée aux salariés dont l'employeur a signé une convention.

La CREA soutient la culture

Durant le Festival « Le printemps en Seine » qui se déroulera en avril prochain, deux représentations de Carmen vont être donnés sous forme d'opéra participatif.

Pour le montage et démontage, la mise en configuration technique de la salle, l'accueil du public pendant deux jours, la CREA accorde une participation financière de 30 000 euros.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr